"Le même courant d'idées s'est manifesté de l'autre côté de l'Atlantique sur l'union projetée des provinces anglaises de l'Amérique du Nord: c'est pourquol, je concours pleine-ment dans l'éloge qu'a fait mon noble ami l'auteur de la présente adresse de ce projet. C'est un spectacle digne de toute notre considération que de voir, milorde, cette mesure prendie naissance dans le gouvernement de Sa Majesté, et c'est a-surément déroger de la vieille politique anglaise au sujet des colonies, que d'être appelés à nous prononcer sur un projet destiné à relier ensemble, sous un régime presque indépendant, nos colonies de l'Amérique du Nord, régime approuvé par la couronne elle-même. Cependant, nous croyons que quoique en possession de leurs nouvelles institutions elles sauront reconnaître la valeur de l'union avec la métropole, et que si elles sont plus a l'abri du danger ainsi unies ensemble nous ne serons pas plus inquiets de leur loyauté. Le projet devra exiger de nous, milords, beaucoup de considération et d'attention pour ne pas blesser les susceptibilités provinciales, car nous aurons à Lous occuper de provinces anglaises habitées par une population toute différente par les contumes et l'origine. J'espère que le succès couronners nos efforts et que les Canadiens-Français qui font partie de ce grand empire de l'Amérique du Nord en retireront autant de garanties et de bonheur que possible."

Coux qui prétendent que le peuple entier est opposé à cette mesure sont très peu au fait, j'en suis convaincu, de l'opinion du pays. Je crois, au contraire, que ce qui a été fait jusqu'ici a recu l'approbation la plus complète, et je sais que ceux qui ont en apparence le plus à craindre de la mesure et dont les intérêts sont peut-être les plus menacés, la minorité ang aise du Bas-Canada,-l'ont examinée avec soin et en dépit de l'opposition qu'ils avaient d'abord manifestée, la supportent aujourd'hui avec chaleur. fais en ce moment plus particulièrement allusion aux électeurs que je représente et qui ont en jeu ces grands intérêts de commerce, de navigation, de banque, d'industrie et de progrès matériel dont Montréal est regardé comme le centre. Eh bien! cette partie de la population du pays, la plus capable de juger d'une question de cette importance, a étudié le projet avec calme et au point de vue pratique et en est arrivée à la conclusion qu'il est des plus propres à favoriser les intérêts les plus chers et la prospérité de la province. (Ecoutes! écoutez!) Quoique sachant bien qu'elle serait en minorité dans la législature locale et qu'elle se trouverait séparée de coux de sa race et de sa foi en Haut-Canada, cependant après avoir considéré combien étaient importants les intérêts mis en jeu, elle n'a pas hésité à courir les risques de la mesure et à

travailler de concert à la mottre à exécution. (Ecoutez! écoutez!) Je crois, M. l'ORA-TEUR, que d'un autre côté, nous n'avons pas un moment à perdre pour en arriver là, car la question de l'armement du pays est des plus imminentes. (Ecoutez! écoutez!) Je le répète, il n'y a pas un jour, pas une heure à perdre, et je pense que du moment où ce pays sera mis sur un bon pied de défense, l'union deviendra la meilleure sauvegarde que nous pourrons avoir. Si nos voisins s'aperçoivent que nous avons les moyens de les tenir en cohec au seuil de nos frontières pendant tout un été, nous pourrons alors nous défendre d'une manière efficace. J'espère que nous continuerons longtemps encore à jouir des bienfaits de la paix, que les bons rapports qui doivent exister entre le Canada et les Etats-Unis ne cesseront jamais, que deux peuples qui ont en commun tant de liens de sang et d'affaires, ne deviendrout jamais ennemis; et je suis d'opinion que nous fassions toutes les concessions compatibles avec notre dignité nationale afin d'éviter la guerre. Car, il n'est personne qui apprécie comme je le fais les fruits heureux de la paix et qui n'appréhende comme moi les horreurs de la guerre. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas nous cacher que depuis trois ou quatre ans nous avons été sériousement menacés. Personne ne peut dire à quelle époque éclatera sur nos têtes le nuage qui obscurcit notre horizon, c'est pourquoi ceux aux mains de qui sont confiées les destinées de la patrie doivont être prêts à tout faire en lour pouvoir pour parer à de telles éventualités. Nous ne pouvons abandonner la position que nous avons prise; nous no pouvous reculer; il nous faut avancer et il est évident pour moi que si nous ne terminons pas ce qui est déjà commencé nous aurons lieu de nous en répentir plus tard. Je me permettrai maintenant d'ajouter encore un mot, car je m'aperçois que j'ai déjà été trop long et j'en demande pardon à la chambre. (Cris de :--continuez ! continuez !) Je crains en vérité d'avoir dépassé les limites que je m'étais fixées : c'est pourquoi une considération encore et j'ai fini. Mon hon. ami (M. Dorion), a prétendu que ce projet allait nous ruiner et qu'il comportait des conditions financières injustes pour cette province: il est dommage qu'il n'ait pas réussi à nous prouver la justesse de cette assertion à l'égard d'aucune des colonies. Il n'y a rien, suivant moi, de plus juste dans ce contrat de société, formé entre les cinq